Quand le travail fait mal

Ils frappent à la main, aux poignets, au coude et aux épaules… En quelques années les troubles musculo-squelettiques (TMS) se sont multipliés de façon presque alarmante. A tel point que les spécialistes parlent d'une véritable « bombe à retardement ».

● *Les gestes répétitifs liés à l'utilisation des ordinateurs peuvent, eux aussi, être sources de TMS. (Photo Claude Prigent)*

Les TMS, ce sont 15 pathologies reconnues par le tableau 57 des maladies professionnelles. Le plus fréquent est le syndrome du canal carpien. Il provoque plus de 80.000 interventions chirurgicales chaque année en France ! Il résulte de la compression du nerf médian, qui descend le long du bras jusqu'à la main. Il est caractérisé par des fourmillements et un engourdissement – souvent nocturne – de trois doigts de la main : le pouce, l'index et le majeur.

Des mouvements répétitifs et rapides, mais aussi une mauvaise ergonomie du poste de travail… les TMS sont essentiellement liés au geste professionnel. Ils concernent les salariés de secteurs aussi divers que l'automobile, l'agroalimentaire, la confection. Les métiers du tertiaire, notamment ceux qui exigent l'utilisation de postes informatiques sont aussi touchés. Aujourd'hui en France, sept maladies professionnelles reconnues sur dix sont des TMS ! Depuis une quinzaine d'années, le nombre de cas augmente de façon exponentielle : + 20 % par an, avec une « pointe » à 33 % en 2002 ! Un record.

« Il faut agir vite »

D'après un travail récent conduit dans la région des Pays-de-la-Loire, 13 % des salariés ont un TMS diagnostiqué par un médecin du travail. Et le facteur professionnel est en cause dans près de neuf cas sur dix !

Face à ce phénomène, les politiques commencent à se mobiliser. L'un des objectifs du « Plan Santé au travail 2005-2009 » est d'ailleurs de réduire de 20 % la fréquence de ces troubles d'ici 2009.

Si le lien entre ces maladies et le travail fut long à se dessiner, aujourd'hui, il n'est plus contesté. Selon Michel Aptel, responsable du laboratoire de biomécanique et d'ergonomie à l'Institut national de Recherche et de sécurité et organisateur du premier congrès francophone sur les TMS qui s'est tenu récemment à Nancy, « il faut agir vite… Car avec le vieillissement de la population, on va avoir de plus en plus de salariés vieillissants et de plus en plus de cas de TMS si rien n'est fait. »

Une bombe à retardement

Par ailleurs, le risque augmente avec l'âge. Environ 6 % des 20-29 ans présentent un TMS, contre 26 % des 50-59 ans. Voilà pourquoi, de l'avis des spécialistes, nous sommes face à une véritable bombe à retardement.

Cette explosion s'explique bien sûr par une meilleure reconnaissance des maladies et un meilleur diagnostic. Mais pas seulement. Pour Michel Aptel, « tout est une question de ressenti par rapport à la pénibilité du travail. » Les TMS s'inscrivent donc dans un contexte où ce qu'éprouve un travailleur vis-à-vis de sa tâche revêt une importance considérable.

En outre, le même travail n'est pas ressenti de la même manière par deux personnes. La situation ne sera pas la même entre l'artisan qui régule son mouvement et organise ses temps de pause, et le salarié d'une chaîne de fabrication qui doit suivre le rythme imposé.

Bien sûr, les charges ont baissé, la durée du travail a également diminué. Mais la précarité, elle, a augmenté, la robotisation des tâches humaines également. Et que dire de la productivité… En quelque sorte, la pénibilité a changé de nature.

Destination Santé
Technoparc de l'Aubinière,
1, impasse des Tourmalines
BP 23859,
44338 Nantes Cedex 3.
info@destinationsante.com

Prévenir, prévenir et encore prévenir...

Aujourd'hui, la meilleure arme contre les TMS, c'est tout simplement la prévention. Mais elle est à la mesure du problème, c'est-à-dire complexe.

Pour Michel Aptel, « la réponse directe de prévention consiste à agir sur le travail et en particulier sur deux dimensions du travail : son organisation et la conception des outils et des postes de travail ».

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également édité une brochure intitulée « la prévention des troubles musculo-squelettiques sur le lieu de travail ». Vous pouvez vous la procurer gratuitement, via internet, à l'adresse www.who.int. Tapez le mot-clé TMS. De nombreux conseils, illustrés par des dessins et relatifs à l'ergonomie du poste de travail y sont prodigués. Dans les entreprises françaises, des « actions TMS » se mettent, peu à peu, en place. Dans l'industrie agroalimentaire, les ergonomes et autres « préventeurs » travaillent par exemple sur l'ergonomie des outils. Comme celles des manches de couteaux à découper par exemple !

● *Dans l'industrie automobile, de nombreuses améliorations ont été apportées dans la construction et l'entretien des véhicules. (Photo C.P.)*

Le port des outils

Dans l'industrie automobile, de nombreuses adaptations sont également apportées sur les chaînes de production. On a vu ainsi apparaître des bras articulés montés sur les visseuses, pour libérer l'opérateur des contraintes liées au port de l'outil. D'autres visseuses contiennent également un système qui absorbe les chocs ou les vibrations.

Enfin, des balancelles attachées à la chaîne, permettent un travail en hauteur sans piétinement ni déplacement. Car tous les outils sont disposés sur la balancelle.